

*L'essentiel
pour réviser*



Sous-officier de gendarmerie

Gendarme adjoint volontaire

-  9 fiches
-  65 exos
-  80 tests
-  650 QCM

Sous-officier de gendarmerie Gendarme adjoint volontaire

Philippe Alban

*Officier supérieur de la gendarmerie nationale,
chargé de formations*

Anne Ducastel

Enseignante en écoles de préparation aux concours

Valérie Béal

Enseignante en écoles de préparation aux concours

Rosa Lüthi

Formatrice en langue anglaise pour la gendarmerie nationale

Véronique Saunier

Professeure de français

Sous la direction de
Anne Ducastel



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie [20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris], est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 - art. 40 et 41 et Code pénal - art. 425).

SOMMAIRE

Devenir sous-officier de gendarmerie (SOG)	6
Devenir gendarme adjoint volontaire (GAV)	7
Connaître le métier de gendarme	9

Partie 1 CONNAISSANCES

Fiche 1	Organisation et missions de la gendarmerie	16
Fiche 2	Être militaire de la gendarmerie	18
Fiche 3	L'intervention professionnelle	20
Fiche 4	La police judiciaire en gendarmerie	22
Fiche 5	La sécurité routière	24
Fiche 6	Les techniques d'accueil et de communication	26

Partie 2 EXERCICES ET QCM

Le Français (tous concours)

Exo 1	– Thèse, arguments, exemples	30
Exo 2	– Les mots-clés	32
Exo 3	– La rédaction d'un paragraphe argumentatif	34
Exo 4	– L'introduction et la conclusion	36
Exo 5	– La ponctuation	38
Exo 6	– Niveaux de langue et mots justes	40
Exo 7	– Cause, conséquence, but	42
Exo 8	– Addition, opposition, condition (hypothèse), comparaison	44

Exo 9	– Le travail sur le style	46
Exo 10	– La conjugaison des verbes	49
Exo 11	– Les accords des participes passés	51
Les tests psychotechniques (tous concours)		
QCM 1	– Les suites logiques	53
QCM 2	– Les figures logiques	57
QCM 3	– La logique spatiale	62
QCM 4	– Dominos et cartes	64
QCM 5	– La logique numérique	68
L'anglais (tous concours SOG)		
QCM 6	– La grammaire	71
QCM 7	– Le vocabulaire	78
QCM 8	– Les tournures idiomatiques, la traduction	85
Les connaissances générales (tests GAV)		
QCM 9	– Les mots pièges	92
QCM 10	– L'orthographe grammaticale	94
QCM 11	– Notions de mathématiques	96
QCM 12	– Problèmes de mathématiques	98
QCM 13	– Les arts	100
QCM 14	– La littérature	102
QCM 15	– L'histoire	104
QCM 16	– L'organisation administrative de la France	106
QCM 17	– La République française	108
QCM 18	– L'Union européenne	110
QCM 19	– La géographie	112
QCM 20	– Les sciences	114
QCM 21	– Le sport	116
QCM 22	– Les médias et les loisirs	118

Les connaissances professionnelles (concours interne SOG)

QCM 23 – Organisation et missions de la gendarmerie	120
QCM 24 – Être militaire de la gendarmerie nationale	126
QCM 25 – Les techniques de l'intervention professionnelle	129
QCM 26 – La police judiciaire	133
QCM 27 – La police de la circulation	139
QCM 28 – Les techniques d'accueil et de communication	145

Partie 3 CORRIGÉS

Corrigés des exercices	148
Corrigés des QCM	162

Devenir sous-officier de gendarmerie (SOG)

La gendarmerie envisage d'instituer des épreuves à caractère scientifique dès 2018 et de supprimer les épreuves de langue pour les concours externes et internes. Regardez régulièrement le site lagendarmerierecrute.fr.

1 Les épreuves par type de concours

	1 ^{er} concours (externe)	2 ^e concours (interne)	3 ^e concours
Épreuves écrites d'admissibilité	- Composition de culture générale - Épreuve d'aptitude professionnelle (EAP, tests psycho) - Épreuve de langue étrangère	- Épreuve de connaissances professionnelles - Épreuve d'aptitude professionnelle (EAP, tests psycho) - Test de langue étrangère facultatif	Examen d'un dossier mettant en exergue les acquis de l'expérience professionnelle du candidat
Épreuves d'admission	- Entretien avec un jury - Épreuve physique gendarmerie (EPG)	- Entretien avec un jury s'appuyant sur un dossier professionnel - Épreuve physique gendarmerie (EPG)	- Entretien avec un jury - Épreuve écrite de compréhension de texte

■ Seuls les candidats les mieux classés à l'issue des épreuves d'admissibilité sont convoqués pour les épreuves d'admission.

■ En plus de ces épreuves, les candidats sont soumis à des tests permettant de vérifier leur aptitude psychologique à servir en gendarmerie. Le bilan de ces tests est mis à la disposition du jury lors de l'entretien d'admission. Ces tests sont organisés en deux étapes : lors des épreuves d'admissibilité, deux inventaires de personnalité, sous forme de QCM ; pour les candidats admissibles, un entretien individuel avec un psychologue et un officier de gendarmerie.

2 Les conditions minimales pour concourir

■ De 18 à 35 ans, peuvent postuler :

- **pour le 1^{er} concours** : les titulaires du baccalauréat ;
- **pour le 2^e concours** : les gendarmes adjoints volontaires (GAV), les adjoints de sécurité (ADS) avec 1 an de service, les militaires avec 4 ans de service et les réservistes de la gendarmerie nationale ;
- **pour le 3^e concours** : les personnes justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle.

Devenir gendarme adjoint volontaire (GAV)

Les gendarmes adjoints volontaires bénéficient d'un contrat de deux ans pouvant être prolongé par un contrat de trois ans. Ils sont sous statut militaire, et donc soumis aux mêmes devoirs que les autres militaires de la gendarmerie nationale (discipline, réserve, secret professionnel). Ils perçoivent une solde, une indemnité d'alimentation et sont logés gratuitement.

1 Les conditions d'admission

- Être de nationalité française.
- Présenter une moralité et avoir un comportement compatible avec l'exercice de la fonction de GAV.
- Avoir 17 ans au moins et 26 ans au plus au moment de la demande.
- Satisfaire au profil médical.
- Présenter les aptitudes physiques, psychologiques et morales exigées.
- Ne pas avoir été candidat plus de trois fois aux épreuves de sélection.
- Être en règle en ce qui concerne les obligations du service national.
- Pour les ex-militaires, ne pas avoir bénéficié d'un congé de reconversion entraînant cessation définitive de l'état militaire.

2 Les conditions spécifiques liées au type de recrutement

- **Aspirant de gendarmerie issu du volontariat :**
 - être titulaire au minimum d'un diplôme de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur (bac + 2) ou avoir suivi la préparation militaire supérieure gendarmerie (avec réussite) et être déclaré apte officier ;
 - satisfaire à des épreuves de sélection (tests psychotechniques, QCM de connaissances générales, test de compréhension de texte).
- **Gendarme adjoint volontaire (GAV) – agent de police judiciaire adjoint :**
 - aucun diplôme n'est demandé ;
 - satisfaire à des épreuves de sélection (test psychotechnique, QCM de connaissances générales, test de compréhension de texte).
- **Gendarme adjoint destiné à occuper un emploi particulier :**
 - justifier d'une qualification du niveau d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'une expérience professionnelle en rapport direct avec l'emploi sollicité ;
 - passer un test psychotechnique et un entretien.

3 Les tests de sélection

■ À la suite de votre candidature sur Internet, vous êtes convoqué par un référent recrutement gendarmerie (il y en a dans tous les départements sauf à Paris et petite couronne où le centre d'information et de recrutement joue ce rôle) à une session d'information et d'entretien. Cette session comprend deux phases :

- une phase d'information destinée à vous éclairer dans vos choix, articulée autour de la projection d'un DVD, *Le volontariat en gendarmerie*, et d'un libre échange avec le référent recrutement ;
- un entretien individuel de recrutement avec le référent recrutement.

■ Après cette première étape, vous êtes convoqué au centre de sélection pour les épreuves de sélection :

- un test psychotechnique ;
- un test de compréhension de texte ;
- un QCM de connaissances générales et de connaissance de la langue française.



À savoir

Une lettre de motivation est désormais réalisée lors de ce passage au centre de sélection.

Connaître le métier de gendarme

Avant de préparer les épreuves elles-mêmes, il convient d'approfondir votre connaissance du métier de gendarme. Cela vous permettra de conforter votre engagement, et de disposer d'éléments supplémentaires pour construire vos réponses lors de l'épreuve de connaissances professionnelles (SOG, concours interne), puis à l'entretien avec le jury (tous concours).

1 La formation initiale

A | La formation en école

1. « L'esprit gendarme »

Vous avez reçu le courrier de réussite au concours. Félicitations !

■ Avant toute chose, **pensez à vous préparer physiquement** : la formation est exigeante et vous seriez rapidement en difficulté en cas d'insuffisance physique. Astreignez-vous à faire du footing, même sur de courtes distances, marchez, nagez...

■ Les gendarmes suivent une **formation initiale d'un an dans une école de la gendarmerie**. Ils perçoivent dès leur arrivée à l'école une **solde mensuelle** qui leur permet de subvenir sans difficultés à leurs besoins : ils vivent sous le régime de l'internat pendant cette scolarité ; le logement est gratuit ; ils paient leurs repas. Le fait de percevoir une solde dès le début de la formation est un avantage indéniable, mais cela ne doit pas faire oublier l'objet de la formation : **il s'agit d'une école militaire**.

■ Les **règles** qui s'appliquent dans une école militaire **relèvent souvent du bon sens** mais peuvent s'avérer contraignantes (respect de la discipline militaire, horaires des cours et des repas, activités nocturnes...). Dans tous les cas, quelle qu'en soit votre perception, **le respect de ces règles est obligatoire** ! Les manquements sont sanctionnables au niveau disciplinaire et peuvent provoquer jusqu'à votre exclusion de l'école... et de la gendarmerie. Sans aller à ces cas extrêmes, il est évident qu'un comportement non conforme à ce qui est attendu se traduit par une appréciation moyenne, voire médiocre, en fin d'année.

■ Votre **comportement à l'école compte, mais également en dehors de l'école**. Vous souhaitez devenir gendarme et êtes en formation dans une école de la gendarmerie : adoptez dès à présent un comportement digne d'un gendarme. Pas de conduite en état d'alcoolémie ou de consommation de stupéfiant, par exemple...

2. Les deux examens principaux

En ce qui concerne le contenu de la formation, vous aurez deux rendez-vous majeurs : un examen après trois mois de formation et un examen final.